

Concepts fondamentaux de la linguistique

- **Qu'est-ce que la linguistique ?**

Le mot *linguistique* est composé du terme latin *lingue* qui signifie « langue » et du suffixe *tique* qui signifie « science ». La *linguistique* est donc l'étude scientifique du langage humain.

En tant que discipline scientifique

En tant que discipline scientifique, la linguistique s'intéresse à l'étude du langage de manière générale mais elle étudie **en particulier** le langage humain.

- **But de la linguistique**

La *linguistique* a pour but **de comprendre et d'étudier de manière scientifique le fonctionnement et les fonctions d'une langue donnée** ainsi que la place qu'occupe le langage dans la vie de l'homme. La linguistique étudie prioritairement les langues vivantes sans négliger pour autant les langues mortes telles que le latin, l'hébreu, le sanskrit...

En d'autres termes, la linguistique aura pour tâche *la description et l'histoire de toutes les langues* et devra dégager *des lois générales* à partir de la diversité des langues.

Ferdinand de Saussure (1855-1913) est considéré comme le fondateur de la linguistique moderne, dite *linguistique structurale*. Il est le premier à avoir considéré la *langue comme une structure, un système*. Son œuvre intitulée « *Cours de linguistique générale* » a été élaborée et publiée en 1916, à titre posthume (après sa mort) par deux de ses disciples Charles Bally et Albert Sechehaye à partir de notes des cours de linguistique générale dispensés par *Saussure*.

- ***Linguistique vs grammaire***

La linguistique se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. Elle décrit les langues du monde, leur histoire (évolution) et leur fonctionnement, et étudie le langage comme activité humaine.

La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique descriptive des linguistes se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

- **La méthode linguistique**

La méthode linguistique est essentiellement basée sur **l'observation** et la **description** des langues de façon objective. Elle n'est ni prescriptive ni normative (elle ne porte pas de jugements de valeurs de même qu'elle n'élabore pas de hiérarchie des langues. Du point de vue de la linguistique, toutes les langues se valent.

➤ Les domaines de la linguistique

Les domaines traditionnels de linguistique, aussi appelés domaines « internes » de la linguistique :

Les domaines traditionnels peuvent se répartir en cinq sous domaines :

- **La phonétique** : étudie les différents sons (ou phones) produits de l'appareil phonatoire humain.
- **La phonologie** : science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique.
- **La sémantique** : étudie le sens ou la signification des unités lexicales, c'est-à-dire, des mots d'une langue.
- **La morphologie** : étudie la forme ou la structure interne des mots d'une langue, de leur formation, ainsi que de leurs variations.
- **La syntaxe** : étude de la manière dont les mots se combinent pour former des phrases dans une langue.

La linguistique a considérablement élargi ses domaines d'étude au fil du temps. Outre les 5 champs d'étude principaux et traditionnels, de nombreux sous domaines, comme la lexicologie, la neurolinguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, et bien d'autres ont vu le jour, enrichissant ainsi cette discipline en constante évolution.

- **La lexicologie** : science qui étudie le lexique dans son fonctionnement et son histoire. Elle l'étudie à deux niveaux : formel (morphologique) et sémantique (sens).
- **Pragmatique** : Elle envisage d'intégrer à l'étude du langage le rôle de son utilisateur ainsi que les situations dans lesquelles il est employé. Elle analyse donc le sens du langage dans un contexte particulier par un locuteur donné à un moment précis.
- **La psycholinguistique** : étudie les comportements verbaux dans leurs aspects psychologiques, ainsi que l'acquisition du langage chez les individus
- **La sociolinguistique** : étudie les liens entre les phénomènes linguistiques et les aspects sociaux, comme les variations linguistiques en fonction des groupes sociaux ou des contextes culturels.
- **La neurolinguistique** : étudie la corrélation entre les troubles linguistiques et les dommages cérébraux qu'ils impliquent. Autrement dit comment les dommages cérébraux affectent le langage.
- **L'ethnolinguistique** : étude de la langue en tant qu'expression d'une culture
- **L'aménagement linguistique** : il concerne la politique linguistique d'un Etat.
- **L'analyse du discours** : étudie les règles qui gouvernent la production des suites de phrases structurées dans des contextes spécifiques.

- **La dialectologie** : discipline axée sur la description comparative des différents systèmes ou variante régionale d'une langue, appelés dialectes. En étudiant ces différences linguistiques, elle cherche à établir les frontières géographiques où ces variations se distinguent, offrant ainsi une compréhension approfondie de la diversité linguistique au sein d'une langue donnée.

La linguistique entretient également des collaborations avec plusieurs domaines. Cette collaboration a donné naissance à plusieurs disciplines telles que :

1. La linguistique appliquée,
2. La linguistique cognitive,
3. La linguistique historique,

...

➤ **Langue, langage, parole**

Dans l'ensemble des manifestations du **langage**, il faut distinguer ce qui relève de l'action individuelle et variable que Saussure nomme la **parole**, de ce qui est constant, commun aux sujets parlants, **la langue**.

Le langage, selon Saussure, se compose donc de la langue et de la parole (langage = langue + parole).

La langue est un phénomène social, le code commun à tous les membres d'une communauté linguistique, un trésor déposé chez les sujets. La langue un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté du langage chez les individus. La langue n'est donc pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement.

Elle est un système de signes par excellence défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. Ainsi, **la langue** est la partie du langage qui existe dans la conscience de tous les membres de **la communauté linguistique**.

La communauté linguistique : On appelle *communauté linguistique* un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux.

La langue est un système :

Un système est un ensemble d'éléments ou de concepts reliés, organisés en une structure, ceci explique plus que la langue n'est pas un seul objet mais plutôt plusieurs composantes (sons, mots, etc.) dont les éléments n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient.

Chaque **langue** présente ce système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette **langue**. C'est ce système que F. de Saussure appelle effectivement **la langue** ; ce qui relève des variations individuelles constitue pour lui la **parole**.

L'opposition langue vs parole est l'opposition fondamentale établie par F.de Saussure.

Le langage, selon Saussure, se compose donc de la langue et de la parole (langage = langue + parole).

Le langage est tout moyen quelconque d'exprimer ses idées ou ses pensées, il est universel, une aptitude innée¹, est une propriété commune à tous les hommes, car il peut être utilisé avec des personnes de différentes langues et cultures.

La parole, quant à elle, est l'acte individuel de communication, une « composante individuelle du **langage** », un « acte de volonté et d'intelligence », c'est l'utilisation réelle de la langue par un locuteur. Si la langue est un système de signes exprimant des idées, la parole est la manifestation individuelle de ce système. Chacun utilise le système abstrait d'une façon individuelle : cela s'exprime par exemple dans la prononciation, le rythme, l'intonation et la préférence pour certains mots. La parole représente alors l'emploi qu'un sujet parlant fait de la langue afin d'exprimer une idée individuelle.

Langage	Langue	Parole
Aptitude innée à communiquer propre à l'être humain.	Produit acquis : instrument de communication ; code constitué en un système de règles communes à une même communauté.	Utilisation individuelle du code linguistique par un sujet parlant.

¹ Cette aptitude qui consiste à articuler des sons pour produire du sens, sert aux humains à communiquer leur expérience du monde, mais aussi à s'inscrire l'un par rapport à l'autre dans des rapports sociaux, plus ou moins coopératifs ou conflictuels.

➤ La langue comme système de signes

Saussure va rejeter l'approche de ces prédécesseurs qui considéraient la langue comme une simple liste d'éléments, une nomenclature de mots reflétant les éléments du monde, considérés indépendamment les uns des autres.

Pour Saussure, la langue est un tout organisé en système et à l'intérieur de ce système chaque élément est défini par les relations qu'il entretient avec les autres éléments.

Ex. un mot n'est défini de manière précise que si on le prend dans un contexte. Il est défini par les relations qu'il entretient avec les éléments qui l'entourent.

Le mot « prendre » n'aura pas le même sens dans les deux phrases.

- prendre la porte : **sortir**
- prendre l'escalier : **monter**

C'est le contexte qui détermine le sens précis du mot « prendre » dans les deux phrases.

Les signes ont donc une valeur qui dépend de leur relation avec les autres signes de la langue. C'est pourquoi Saussure dit que la langue est un **système de valeurs**.

C'est à la suite du CLG que la notion de système deviendra très importante en linguistique. Cette notion va constituer le principe de base du courant qui sera appelé plus tard le « structuralisme ».

Le mot système utilisé par Saussure va devenir « structure ».

• Le signe linguistique

C'est le terme introduit par F. de Saussure pour désigner l'unité (généralement appelée mot) qui se combine à d'autres et forment ensemble la langue.

Dans un premier temps, Saussure avait défini le signe linguistique comme une entité psychique à deux faces indissociables. Il unit non une chose et un nom, mais une **Image acoustique= face matérielle** et **Un concept= face immatérielle**

N'étant pas satisfait par les termes de cette définition, Saussure propose de les remplacer par les termes **signifiant** et **signifié** pour montrer de façon plus exacte que les deux faces du signes sont indissociables comme le recto et le verso d'une feuille de papier.

Image acoustique= signifiant= face matérielle

Un concept= signifié= face immatérielle

- **Le signifiant** : C'est le symbole graphique ou l'image acoustique, c'est-à-dire la suite de phonèmes qui constituent l'aspect matériel du signe.

Le signifiant et le signifié sont des réalités psychiques inséparables qui peuvent être fixées dans des images conventionnelles à l'aide de l'écriture.

- **Le signifié** : C'est le concept ou l'idée que représente le signe.

- **Les caractéristiques du signe linguistique**

A/ L'arbitraire du signe

Selon F. de Saussure, le lien qui unit le signifiant au signifié est arbitraire, autrement dit, il n'existe aucun lien naturel entre les propriétés du signifiant à celles signifié. Ce lien est donc démotivé.

Par exemple, entre le concept de « lune » et la suite de sons / l / - / y / - / n / qui forment son signifiant, il n'y a aucun lien naturel. Ce même concept peut être représenté dans d'autres langues par des signifiants différents : moon en anglais, قمر en arabe...

Donc, le lien qui unit cette forme phonétique (signifiant) à ce concept (signifié) est de nature **conventionnelle**.

B/ La linéarité du signifiant

Le signifiant, étant de nature auditive, se constitue d'une suite de sons placés les uns après les autres et se déroule dans le temps sous forme de chaîne parlée. Ainsi, cette structure linéaire est alors analysable.

C/ La valeur du signe

Le signe linguistique a également une valeur.

La valeur du signe est le sens défini par ses positions relatives par rapport aux autres signes.

Pour mieux illustrer cette notion, Saussure prend comme exemple le jeu d'échecs. Le cavalier dans sa matérialité, hors des conditions du jeu, ne

représente rien. Il ne peut devenir élément réel et concret qu'une fois inséré avec les autres pièces et dans les conditions du jeu.

D/ L'immutabilité du signe

La langue est une convention admise par les membres d'une communauté linguistique et transmise d'une génération à une autre. Ainsi, pour qu'il y ait communication, les signes doivent être partagés par les membres de la même communauté. De ce fait, les signifiants ne sont pas libres, ils sont imposés.

E/ La mutabilité du signe

Selon Saussure, le temps peut modifier les signes linguistiques. Les changements subis sont d'ordre phonétique et sémantique, ils aboutissent à un déplacement du rapport signifiant/signifié.

Mot	Langue	Sens
Necare	Latin	Tuer
Noyer	Français moderne	Inonder

➤ **La linguistique synchronique et la linguistique diachronique**

Saussure distingue entre l'étude synchronique et l'étude diachronique de la langue.

- L'étude synchronique s'intéresse à la compréhension de la langue, telle qu'elle se présente à un moment donné, c'est-à-dire un état de langue.
- L'étude diachronique se consacre au passage d'une époque à l'autre d'un fait particulier (évolution dans le temps).

Exemple :

- Du point de vue synchronique, on peut étudier toutes les constructions possibles du verbe « aimer » ou tous les sens qu'il peut avoir dans le français d'une époque donnée, que ce soit aujourd'hui ou encore au XVII^e siècle.
- Du point de vue diachronique, on peut étudier l'évolution historique de sa forme ou de son sens.

➤ **L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique**

L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique sont deux concepts clés de la linguistique structurale et de la sémiologie développés par F. De Saussure. Ils sont utilisés pour analyser la structure du langage et la relation entre les éléments linguistiques.

L'axe syntagmatique : concerne la relation entre les éléments linguistiques dans une séquence, c'est-à-dire comment les mots, les phrases ou les signes sont organisés linéairement pour créer du sens. Il se préoccupe de la combinaison des éléments dans un ordre spécifique pour former des unités significatives.

Ex : Le chien aboie bruyamment.

"Le" = article défini introduisant le sujet.

"chien" = le sujet de la phrase.

"aboie" = le verbe exprimant l'action du chien.

"bruyamment" = l'adverbe décrivant la manière dont le chien aboie.

Dans cette phrase, l'ordre des mots et leur combinaison linéaire sur l'axe syntagmatique est capital pour comprendre le sens de la phrase. Si on change l'ordre des mots, comme « bruyamment aboie chien Le », la phrase n'aura plus de sens.

L'axe paradigmatique : concerne la relation entre les éléments linguistiques qui peuvent être interchangeables ou substituables dans une même position. Il s'intéresse aux choix que l'on peut faire parmi les éléments d'une même catégorie pour produire du sens.

Ex : « pomme, orange, banane, poire » font partie d'une catégorie sémantique similaire (fruits) et sont interchangeables sur l'axe paradigmatique pour créer différentes phrases telles que « Il a acheté un fruit au marché. »

En résumé :

L'axe syntagmatique explore la manière dont les éléments sont ordonnés pour créer du sens dans une séquence linguistique, alors que l'axe paradigmatique se concentre sur les choix que l'on peut faire parmi les éléments d'une même catégorie pour produire du sens.

En utilisant l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique, les linguistes examinent comment les éléments linguistiques sont organisés dans des séquences et comment ils peuvent être substitués pour créer du sens et de la variation dans le langage.

➤ La communication et les fonctions du langage selon Roman Jakobson (1896-1982)

Introduction

Le mot communication découle du latin « communicare » qui veut dire communiquer. Son utilisation en langue française remonte au 14^{ème} siècle, avec une signification proche de « mettre en commun », « être en relation ».

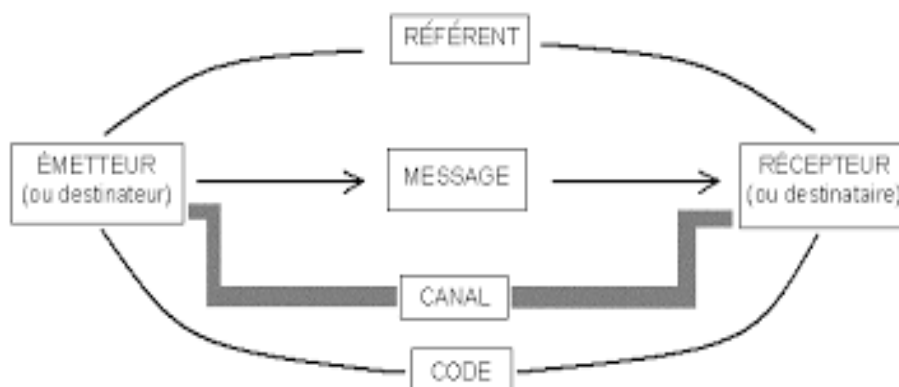
De nos jours, la communication signifie l'action de communiquer, d'établir une relation avec autrui, de transmettre quelque chose à quelqu'un.

D'une manière générale, l'action de communiquer se déploie à travers plusieurs formes :

- **verbale** : la communication qui utilise des mots ou des langages parlés ou écrits ex : parole
- **paraverbale** : englobe les éléments accompagnant la parole, comme le ton, le rythme, l'intonation ou d'autres aspects non verbaux liés à la voix. ex : la music
- **non verbale** : implique la communication sans l'utilisation de mots, principalement à travers le langage corporel, les gestes, les expressions faciales, ou même les signaux visuels et auditifs. ex : le sourire, les mouvements des mains.

La communication est donc un processus par laquelle deux personnes ou plusieurs personnes entre en contact pour l'échange des idées, des sentiments.

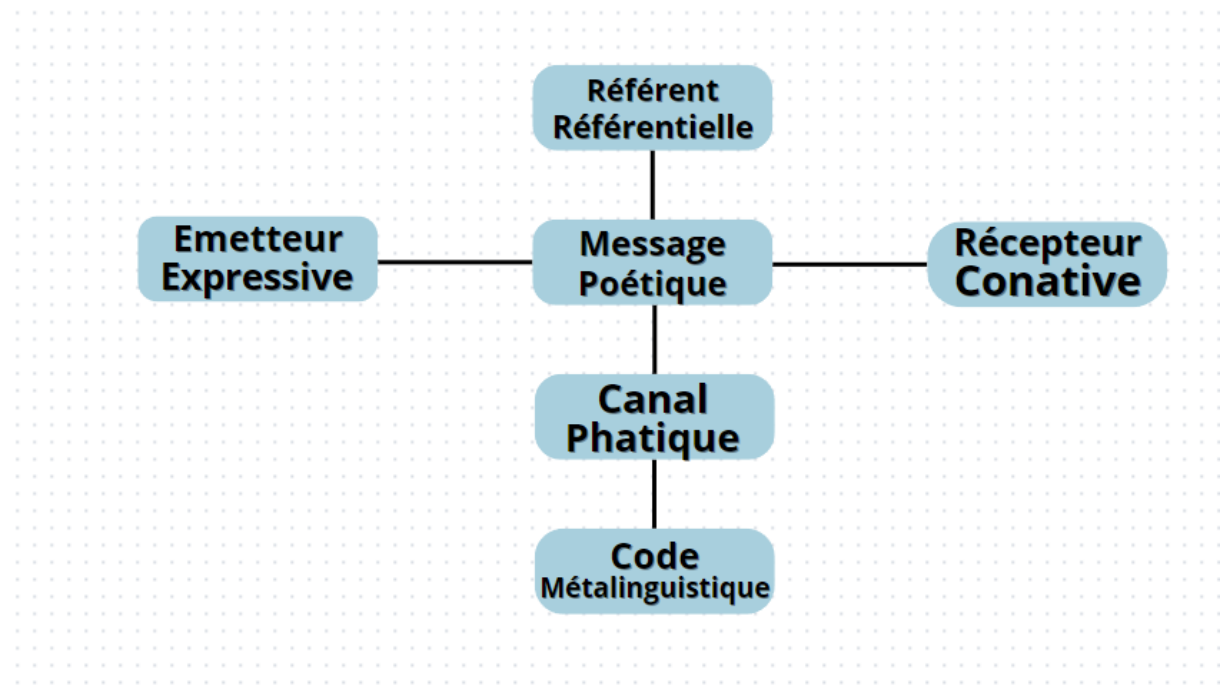
Le schéma de communication de Roman Jakobson



Jakobson définit la communication à travers six éléments ou facteurs :

- **L'émetteur (destinateur)** : Celui qui transmet le message, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un groupe d'individus.
- **Le récepteur (destinataire)** : Celui qui reçoit le message. Il peut s'agir d'une personne seule, d'un groupe, voire même d'un animal ou d'une machine.
- **Le message** : tout ce qui est dit par l'émetteur, c'est-à-dire le contenu de l'information transmise.
- **Le référent** : ce dont on parle ou les objets réels auxquels renvoie le message.
- **Le canal** : la voie de circulation du message, c'est-à-dire le moyen utilisé pour transmettre le message (ex : lettre, téléphone, lumière...).
- **Le code** : L'instrument utilisé pour délivrer le message (la langue, le code des sourds-muets...).

À chaque élément ou facteur de la communication correspond une fonction du langage selon Roman Jakobson.



La fonction expressive : Elle est centrée sur l'émetteur. C'est l'expression de la personnalité et des sentiments de celui qui parle (joie, peur, indignation...). Ex :

Lorsqu'une personne exprime ses émotions en disant « Je suis tellement heureux », « Je rougis de satisfaction ».

La fonction conative : Elle est orientée vers le récepteur. C'est tout ce qui est destiné à produire un certain effet sur le destinataire afin d'obtenir une réaction de sa part (ordres, conseils). Ex : « Achetez maintenant et économisez 50% », « Entrez », « Ne vous inquiétez pas ».

La fonction référentielle : Elle est centrée sur le référent. Elle permet de transmettre un contenu informatif (description, narration, transmission d'un savoir). « Ex : Les chats sont des mammifères carnivores », « Sourire est le propre de l'être humain ».

La fonction métalinguistique : Elle est centrée sur le code. C'est le discours sur le discours. C'est la valeur explicative du message en définissant les termes qui le composent.

Ex : "Dictionnaire : un livre qui donne des définitions de mots."

« L'expression « il fait beau » signifie que le ciel est bleu et que le soleil brille ».

La fonction phatique : Elle est centrée sur le canal. Elle permet d'établir, prolonger, interrompre la communication, à vérifier si le contact est toujours établi, à attirer l'attention de l'interlocuteur. C'est donc le désir d'assurer l'efficacité de la communication.

Ex : Allô, vous m'entendez ?

Dites, vous m'écoutez ?

Bonjour !

La fonction poétique : Elle est centrée sur le message lui-même. Elle rend compte de la dimension esthétique de l'emploi du langage. Elle est plus particulièrement perceptible dans la littérature, notamment dans la poésie.

Ex : Les slogans publicitaires, les vers de poésie.

Remarque : Dans une communication linguistique, un texte, un énoncé peut combiner plusieurs fonctions qui interagissent pour transmettre le message. Cependant, il est souvent possible de distinguer une fonction dominante dans un texte donné.